

Mais, quoi qu'il en soit de ce dernier argument, nous n'en concluons pas moins, autorisés par des monuments incontestables, que, longtemps avant la définition du concile d'Éphèse, la Mère de Dieu recevait en cette qualité les prières et les hommages des chrétiens; et, que si les grands évêques qui, comme Cyrille d'Alexandrie et Basile de Séleucie, prirent une telle part à cet acte à jamais mémorable, ont enrichi leurs discours d'admirables louanges et d'ardentes supplications à l'adresse de Marie, c'est qu'ils avaient appris des anciens à la prier tout aussi bien qu'à la vénérer.

III. — Les églises et les solennités consacrées à l'honneur de Marie témoigneraient évidemment en faveur d'un culte de louange et de prière. Si donc nous trouvons les unes et les autres dans les siècles antérieurs à la grande assemblée d'Éphèse, ce serait une démonstration nouvelle et sans réplique de la haute antiquité de ce culte dans l'Église. Or, cette démonstration n'est plus à faire ni pour les fêtes ni pour les sanctuaires dédiés à la Mère de Dieu. Il serait malaisé, je l'avoue, d'établir avec certitude l'époque où remontent les plus anciennes fêtes et les plus anciens sanctuaires spécialement consacrés à Marie. Sur l'un et l'autre point les écrivains ecclésiastiques ne sont pas d'accord; et je n'ai ni la compétence ni le temps nécessaires pour élucider ici de si graves questions.

Pour parler tout d'abord des fêtes, il est manifeste que la Sainte Vierge avait sa place dans les solennités de l'Église, avant le concile d'Éphèse, puisque la première réfutation publique de l'hérésie qui niait sa divine maternité fut faite par saint Proclus, aux ap-

plaudissements du peuple de Constantinople, dans une solennité célébrée tout particulièrement pour glorifier cette divine mère (1).

Si les sermons dont je parlais au commencement de ce chapitre étaient authentiques, et si les titres qu'ils portent, venaient de leurs auteurs, ils suffiraient pour établir avec certitude que plusieurs des fêtes principales de la Vierge étaient tout au moins en usage dès les troisième et quatrième siècles. Mais, comme je l'ai dit, l'un et l'autre de ces points est plus que douteux. Il faut donc recourir à d'autres preuves.

Avant tout, il est nécessaire ici de faire une remarque importante: c'est que, fût-il impossible de signaler une seule fête à l'honneur de la Vierge, avant la seconde moitié du quatrième siècle, le culte de Marie n'en serait pas moins certain pour les âges antérieurs. En effet, culte et fêtes ne sont pas des termes tellement corrélatifs que l'un ne puisse jamais aller sans l'autre. Les fêtes emportent le culte, puisqu'elles en sont une des expressions les plus manifestes; mais le culte peut aller sans des fêtes. Direz-vous que les chrétiens n'ont pas toujours honoré la naissance du Sauveur? Et pourtant la fête de Noël était encore inconnue dans notre Occident vers le milieu du troisième siècle; à plus forte raison, l'était-elle en Orient, puisque c'est de Rome que celui-ci l'a reçue. La plus ancienne mention de son existence est le calendrier *philocalien*, dressé à Rome, en 336. Saint Jean Chrysostome, dans une homélie prononcée vers l'an 386, affirme de la même solennité que son introduction dans l'église d'Antioche ne datait que d'une

(1) 1^e Partie, l. 1, c. 1; t. I, p. 12.

dizaine d'années (1); et c'est vers l'année 430 seulement qu'elle semble avoir été adoptée par l'église d'Alexandrie (2).

Ce qui tendrait encore à confirmer la vérité de cette première remarque, c'est l'opinion de ceux qui prétendent que l'Église de Rome ne paraît avoir célébré aucune fête particulière de la Vierge avant le septième siècle, alors qu'elle adopta les quatre fêtes byzantines, c'est-à-dire, l'Annonciation, la Nativité, la Présentation et la Dormition de la Vierge (3). Il serait, en effet, par trop absurde de prétendre que jusque-là la Mère de Dieu ne recevait ni culte de louanges ni culte de prières, au centre de l'Église catholique. Du reste, fût-il vrai que l'introduction des fêtes de la Vierge à Rome, ne remonte pas au-dessus du septième siècle, il ne s'ensuit pas que leur première institution date de cette époque. C'est ainsi que les pays de rite gallican paraissent avoir célébré, dès le sixième siècle, une fête de la Mère de Dieu (4). Dans la vie de saint Théodore, l'illustre fondateur de tant de monastères, lequel vivait au milieu du cinquième siècle, il est fait mention d'une fête de la Sainte Vierge, si solennelle qu'elle attirait un grand concours de peuple (5). Si le premier monument incontestable de l'Annonciation est un canon du concile in *Trullo*, tenu à Constantinople, en 692, le décret suppose la fête et ne la crée pas, puisqu'il permet seulement d'y célébrer

(1) S. Joan. Chrysost., P. G. XLIX, 351.

(2) *Peregrinat.* Sylviae. P. G., LXXXVIII, 197. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, ch. VI, § 5, n. 2, d'où nous avons tiré cette remarque.

(3) Duchesne, *op. cit.*

(4) Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. 381.

(5) Surius, 11 jan., c. 28.

la messe *parfaite*, lors même qu'elle tombe en carême. Elle est supposée pareillement comme ancienne par le dixième concile de Tolède (656), qui la transfère au huitième jour avant Noël, comme avaient déjà fait plusieurs églises, afin que le temps du carême n'empêchât plus de lui donner une octave.

Thomassin, dont on connaît la sévère critique, après avoir rapporté ces faits et d'autres du même genre, n'hésite pas à conclure que les solennités principales de la Sainte Vierge, qu'on trouve célébrées généralement par toute l'Église, dès la première moitié du septième siècle, avaient commencé depuis longtemps à se répandre parmi les églises particulières : car « un intervalle de deux cent cinquante ou de trois cents ans n'est pas trop long pour faire que, sans aucun statut général de l'Église, la seule dévotion, soit des particuliers, soit des églises séparément, ait fait d'une dévotion libre une observation générale dans toute la chrétienté » (1).

Benoît XIV, sur cette question de l'antiquité des fêtes de la Sainte Vierge, et notamment de la fête de l'Annonciation (2), enchérit encore sur le docte Oratorien, qu'il juge trop timide dans ses affirmations. Ce qui porterait à croire qu'il ne le fait pas sans raison, c'est que la solennité de l'Annonciation de Marie se trouve universellement célébrée chez les chrétiens de toute communion et de tout rite, Grecs, Coptes, Syriens, Chaldéens, Éthiopiens : d'où l'on pourrait naturellement conclure que son institution est antérieure à la séparation des églises. Quoi qu'il en soit, le

(1) Thomassin, *Traité de la célébration des Fêtes*, L. II, c. 12, § 9.

(2) Benedict., XIV, *de Festis B. V.*, c. 3 (al., § 46).

seul fait de la prédication de saint Proclus est une preuve incontestable que, du moins en Orient, les solennités en l'honneur de Marie précédèrent le concile d'Éphèse. Et cette conclusion tiendrait encore, lors même que l'histoire ecclésiastique n'enregistrerait aucune fête spéciale de ce genre. Car, et c'est une remarque de Thomassin, les solennités de la Naisance et de l'Incarnation du Seigneur étaient par leur nature elle-même des fêtes de Marie. Pouvait-on célébrer ce double mystère du Fils, sans fêter du même coup la Vierge en qui et par qui ils s'étaient opérés ? Aussi l'on peut dire que, par une touchante pénétration, la mère est honorée dans les fêtes du Fils comme le Fils l'est, à son tour, dans celles de la mère.

Passant des fêtes aux églises dédiées à Marie, nous rencontrons tout d'abord, en Orient, la grande église d'Éphèse, celle-là même où fut solennellement proclamée la maternité divine de la bienheureuse Vierge (1) : témoignage incontestable que ni son culte privé ni son culte public ne furent inaugurés par ce concile (2).

(1) 1^e Partie, L. 1, c. 1 ; t. I, p. 13.

(2) Plusieurs anciens *Itinéraires et Pèlerinages* de la Terre Sainte font mention de la basilique de *Sainte-Marie*, située dans la vallée de Gethsémani, près du tombeau de la Vierge : par malheur ces documents sont postérieurs au cinquième siècle ; et, comme ils se taisent sur la date de la fondation, ils ne suffisent pas par eux-mêmes à faire remonter la construction de cette basilique, soit au quatrième siècle, soit même aux débuts du cinquième. J'en dirai tout autant de *l'église de Sainte Marie* qu'ils nous décrivent comme attenante à la *Basilique du Saint Sépulchre ou de la Résurrection*. Voir les *Itinera et Peregrinationes Terrae Sanctae*, lingua latina, saeculo iv-xi exarata, édités par Tobler, et particulièrement ceux d'Antonin le martyr, t. I, pp. 100, 104 ; de saint Arculphe, *ibid.*, pp. 150, 151, 157 ; de Théodose, *ibid.*, p. 66 ; du vén. Bède, 217 et 221.

M. de Vogué, dans ses *Eglises de Terre Sainte*, pense que la petite église qui recouvrait le tombeau de la Vierge, date du iv^e siècle. Il en

Il serait intéressant d'étudier les origines de la Basilique romaine, connue sous nom de Sainte-Marie-Majeure. Cette vénérable église est, dans son ensemble et malgré de nombreuses retouches, un monument de la première moitié du v^e siècle. Ce fut le pape Xyste III (432-440) qui la fit bâtir, presque immédiatement après la conclusion du concile d'Éphèse (1). Elle était comme un trophée élevé en mémoire du triomphe de la Mère de Dieu, ainsi que l'attestaient non seulement le texte de l'inscription dédicatoire, qui se développait en mosaïque au-dessus de la porte d'entrée, mais encore la conception générale de la décoration. De là, sans doute, on est en droit d'inférer la préexistence du culte de la Sainte Vierge. Mais, pour avoir une preuve palpable et directe, il faudrait remonter plus haut dans le cours des âges, et montrer que le nouvel édifice n'était qu'une restauration plus splendide d'un monument antérieur, également consacré à la mémoire de la Vierge Mère. C'est ce que Benoît XIV, après bien d'autres, a conclu de l'antique tradition, consignée dans le Bréviaire (2), et suivant laquelle la basilique de Libère, remplacée par celle de Xyste III, avait été construite sur la *demande même de Marie* ; demande confirmée par le célèbre miracle de la Neige. Je ne rapporterai pas les arguments qui, suivant le docte Pontife, « suffisent à rendre moralement évidente la vérité du prodige » (3). Comme le pape

donne même l'historique depuis cette époque, mais il avoue qu'elle ne fut mentionnée que plus tard dans les *Itinéraires*. L. c., c. viii, p. 305 et suiv.

(1) « Hic (Xystus III) fecit basilicam quae ab antiquis Liberii cognominabatur, juxta macellum Libiae », dit le *Liber Pontificalis*.

(2) Fête de N.-Dame des Neiges.

(3) La légende est au Bréviaire romain, cinq août. On trouvera la

Libère a siégé sur le trône pontifical vers le milieu du iv^e siècle (352-366), nous aurions, pour cette époque, une église expressément érigée par un souverain Pontife à l'honneur de la Sainte Vierge. Encore Benoît XIV est-il d'avis que la basilique de Libère ne fut pas la première de ses églises bâties dans la capitale du monde romain. « Les archéologues, écrit-il au même endroit des œuvres (1), font mention de quelques autres églises également dédiées, à Rome, sous le vocable de la très Sainte Mère, antérieurement à la dédicace de la basilique de Sainte-Marie-aux-Neiges. Pour nous il nous suffit de pouvoir soutenir qu'avant la dédicace de cette dernière église le pape Calliste avait déjà consacré, au delà du Tibre, une église à la Mère de Dieu » (2). Quoi qu'il en soit de cette der-

discussion sur l'authenticité du fait dans le *De Festis B. Mariae Virginis*, c. 7, n. 6, sqq.

(1) *Ibid.*, n. 18.

(2) On lit dans le *Liber Pontificalis*: « Calistus, natione Romanus... Hic fecit basilicam trans Tiberim ». « C'est, dit l'abbé Duchesne (*Liber Pontificalis*, t. I, p. 141, col. p. 206), la basilique de Sta Maria in Trastevere qui, dans son état actuel, ne remonte qu'à Innocent II. Elle doit sa fondation au pape Jules (337-352), qui la fit construire trans Tiberim... juxta Callistum... ». « Au double vocable (de Calliste et de Jules), ajoute le même auteur, vint se superposer, dès le vie siècle, celui de Sainte Marie ». Ce qui ne prouve pas toutefois qu'elle n'était pas antérieurement une église de la Mère de Dieu.

Au sujet de la fondation de la basilique de Sainte-Marie-Majeure par le pape Libère, et des circonstances miraculeuses qui l'auraient déterminée, Benoît XIV, répondant à ceux qui objectent l'absence de monuments contemporains, note tout d'abord, « que le consentement d'auteurs appartenant à toute nation (comme c'est le cas présent), est d'une grande autorité, là même où les monuments font défaut ». Puis il ajoute: « Une pieuse tradition ne doit pas être rejetée sous prétexte qu'elle manque de monuments contemporains, si les siècles postérieurs l'approuvent; comme l'a sagement fait remarquer Papebrock dans ses *Réponses* au P. Sébastien (P. II, p. 365), quand il dit: Il arrive souvent aussi que la substance d'une tradition est de telle nature que ce serait une témérité de la révoquer en doute, alors même que les témoignages des contemporains feraient défaut ». Benedict. XIV, *op. cit.*, c. 7, n. 15.

Citons enfin pour mémoire la très vieille église connue sous le nom de

nière conjecture, nous sommes bien loin des opinions qui font dater seulement de la seconde moitié du v^e siècle, soit la fondation des églises érigées sous le vocable de la très Sainte Vierge, soit le culte de prière et de louange que lui rendent les chrétiens.

On ne saurait dire à quelle époque précise apparurent en Orient les églises et les basiliques de la bienheureuse Vierge. Ce que nous savons d'une manière positive, c'est qu'Éphèse, avant même que Nestorius eût attaqué la maternité divine, possédait sa grande basilique de la Mère de Dieu. Ce fait, que nous ignorerions sans une lettre de saint Cyrille, nous mènerait tout naturellement à présumer que cette basilique n'était pas la seule, encore que les histoires n'en signaleraient aucune autre.

Laissons à d'autres le soin d'examiner deux faits qui, s'ils étaient démontrés, contribueraient grandement à mettre en évidence l'antiquité du culte laudatif et déprécatif de la Mère de Dieu. Le premier serait l'érection faite au Carmel d'un sanctuaire à la Vierge, du vivant même de cette divine mère. Le second, peut-être moins sujet à controverse, est l'acte du premier empereur chrétien dédiant Constantinople au Dieu des martyrs (1) et la mettant sous la protection spéciale de la Sainte Vierge. C'est ce que rapportent les deux historiens grecs, Zonaras et Cedrenus. Il est, du moins, absolument certain que, dans les siècles suivants, la Sainte Vierge était vénérée comme la pa-

Sainte Marie l'Ancienne, sancta Maria antiqua, qui, mise dernièrement au jour dans le forum romain, paraît avoir été dédiée à la Mère de Dieu, dès le quatrième siècle.

(1) Euseb., *Vita Constantini*, L. III, c. 47.

tronne et la protectrice de la ville (1), sans qu'on puisse indiquer, postérieurement à Constantin, la date de cette consécration.

Arrêtons-nous dans ces recherches. Aussi bien, que faudrait-il de plus pour établir de la manière la plus incontestable la préexistence du culte de la bienheureuse Vierge aux controverses nestoriennes? Oui, dès le quatrième siècle, Marie était universellement honorée et priée par les chrétiens, objet de vénération, d'espérance et d'amour. Tout le démontre, les sanctuaires, les fêtes religieuses, les écrits des Pères et ceux-là même qui furent attribués à cette époque, bien que l'origine en soit plus rapprochée. Et ce culte ne nous apparaît pas alors comme une nouveauté : car, aussi loin que nous puissions porter les yeux dans les âges qui précèdent, autant qu'il nous est permis de soulever les voiles sous lesquels la vie chrétienne était alors cachée, Marie se révèle à nous, comme elle se manifestera plus tard, la plus haute, la plus sainte des créatures, médiatrice entre les hommes et Dieu. Il en est de son culte comme de toutes les autres grandes institutions chrétiennes. Ce qui va se développant à travers les âges existait dès la première origine. *Non nova, sed nove*. C'est l'arbre qui grandit; c'est le fleuve qui élargit ses bords et creuse son lit; mais l'arbre et le fleuve partent l'un et l'autre des commencements, *a principio*.

Quelle joie pour nous, chrétiens du vingtième siècle, de nous rencontrer aux pieds de notre céleste mère avec toute la grande famille de Dieu, qui est aussi la

(1) Cf. Tillemont, *Hist. des Empereurs. Constantin*, a. 67; Baronius, *ann.* 330, § 4.

sienne, je veux dire, en compagnie des fidèles de tous les pays et de tous les âges; et combien vive sera notre confiance d'être exaucés par elle, si nous pensons à tant de générations successives qui ne l'ont jamais invoquée sans recevoir avec plénitude, par sa maternelle intercession, grâce, secours et bienfaits.

IV. — Je ne le nierai pas, la dévotion à Marie, encore qu'elle ne tire pas son origine du concile d'Éphèse, prit, à partir de cette époque, un plus splendide développement. On peut en indiquer plusieurs causes.

La première est fondée sur l'état du christianisme dans le monde. Tant que l'idolâtrie n'était pas vaincue; quand les chrétiens vivaient plus ou moins noyés dans une masse païenne, le culte de la Sainte Vierge devait garder plus de réserve, demeurer plus contenu. Il y aurait eu péril à lui prodiguer trop ostensiblement les hommages dont sa maternité la rend digne, et cette maternité même créait l'obstacle. Car les ennemis de la foi auraient trouvé dans les manifestations trop publiques du culte une occasion de retourner contre les chrétiens l'accusation d'idolâtrie. Ils n'auraient pas su ni voulu distinguer la Mère du vrai Dieu de ces déesses, mères des faux dieux, que le paganisme adorait. Qui sait? Peut-être même les nouveaux convertis, à peine dégagés des superstitions qui les avaient si longtemps enchaînés, auraient-ils pris scandale des honneurs trop solennels ainsi rendus à Marie. Mais, au cinquième siècle, tout danger de ce genre s'était évanoui. Le culte de la Vierge Mère, culte de louanges et culte de prière, n'avait plus à craindre d'être dénaturé; il pouvait s'épanouir à l'aise, en plein soleil, et les chrétiens ne trouvaient plus rien

qui dût comprimer leurs élans. Voilà pourquoi les hommages de vénération et d'amour envers Marie nous apparaissent plus nombreux, à mesure que l'ère des persécutions disparaît dans le lointain des années. C'est la pensée de Thomassin, dans son traité de *la Célébration des fêtes* (1).

Mais il est une autre cause plus profonde encore et plus vraie. C'est comme une loi divine que tout, au sein de l'Église, pour se déployer largement et vivre d'une vie plus intense et plus universelle, a besoin de passer par la contradiction. Si l'Évangile a pris si rapidement possession du monde, c'est que le sang des martyrs a été une semence de chrétiens ; c'est que le vent furieux des persécutions, au lieu de l'éteindre, l'a promené de province en province et de rivage en rivage pour tout embraser.

La plupart de nos dogmes, pour trouver leur formule claire, nette et précise, ont dû subir les attaques de l'hérésie qui s'efforçait d'en corrompre la substance. Ainsi les grandes définitions de Nicée, d'Éphèse, de Chalcédoine et tant d'autres, ont été déterminées et préparées par les erreurs d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès et des autres grands novateurs venus après eux. Il a fallu, dans le champ de la morale chrétienne, la corruption du monde romain et les gigantesques invasions des barbares, se ruant de tous côtés sur l'empire, pour hâter et mûrir les moissons de la vie religieuse qui furent l'honneur du cinquième siècle et des suivants. Plus tard, quand de nouveaux barbares eurent amoncelé partout les ruines, du terrain comme déblayé et nivelé par eux surgirent par milliers les

(1) Thomassin., L. II, c. 20, § 10.

cathédrales et les abbayes, monuments impérissables de la renaissance religieuse au moyen âge. On ne finirait pas, si l'on voulait rappeler toutes les applications de cette loi. Voici, comme dernier exemple, l'hérésie de Jansénius, qui travaille à détruire dans l'âme des chrétiens toute confiance filiale envers la miséricordieuse bonté du Sauveur Jésus. C'est le prélude d'une manifestation nouvelle et plus pressante de cette même bonté, de cette même miséricorde. Le Cœur de Jésus se révèle aux hommes avec toutes les effusions de son amour, comme il ne l'avait pas fait jusqu'à l'apparition des doctrines désespérantes du Jansénisme ; et plus l'enfer a redoublé d'efforts pour arracher des âmes l'amour et la confiance, plus aussi Dieu, par une revanche digne de lui, les attire entre ses bras et sur *son cœur* « avec des liens d'humanité, avec des chaînes d'amour » (1).

Telle fut, dis-je, la principale raison de l'épanouissement plus complet du culte de la Sainte Vierge, à dater du concile d'Éphèse. A vrai dire, Nestorius fut, à sa manière, le grand promoteur de ce mouvement. Il avait jeté comme un défi à la famille chrétienne, en outrageant l'honneur de sa mère ; et la famille chrétienne répondit à ses provocations par un redoublement de louanges, de vénération, d'hommages, de prières et d'amour. Le fleuve de dévotion envers Marie qui jusque-là coulait plus silencieusement à travers toutes les parties de l'Église, entravé subitement dans son cours par l'hérésie nestorienne, se grossit devant les obstacles, et les renversa pour déborder sur le monde. Or, ce qui est arrivé au cinquième siècle se renouvel-

(1) Os., XI, 4.

lera toujours dans la suite des temps. Tout effort de l'enfer pour étouffer ou pour amoindrir le culte de la Mère de Dieu sera l'occasion providentielle d'une expansion croissante. Iconoclastes, Albigeois, Protestants, Jansénistes seront les uns après les autres ce que fut Nestorius avant eux : les promoteurs involontaires du culte de Marie. Ainsi des invasions injustes, victorieusement repoussées, grandissent le peuple attaqué contre tout droit.

Ajoutons, comme dernière cause, la loi d'évolution. Je n'ai pas à dire ce que fait cette loi dans l'ordre de la nature, ni dans quelles limites elle se renferme ; je n'entreprendrai pas non plus d'en montrer les multiples applications dans l'ordre supérieur de la grâce, qu'il s'agisse de la croissance individuelle ou du perfectionnement dans le domaine de la croyance et du culte de l'Église (1).

Il me suffit d'avoir constaté l'existence universelle de la loi. Or, pouvait-elle avoir un champ d'application plus favorable que la dévotion pour la Mère de Dieu ? Quoi de plus simple et de plus naturel pour des enfants que d'étudier les perfections de leur mère, et de chercher chaque jour de nouvelles manières de lui témoigner l'amour et la vénération qu'ils ont pour elle ? Et si cette mère est, comme Marie, le chef-d'œuvre de Dieu, un océan de grandeurs, de puissance et de miséricordes, où n'iront pas leurs inventions, et quand sentiront-ils le besoin de dire : c'est assez ; assez d'honneurs, assez de fêtes, assez de prières, assez de louanges ?

(1) Voir sur ce point notre traité de la *Dévotion au S. Cœur de Jésus*, L. IV, c. 5.

Enfin, n'oublions pas l'association tant de fois reconnue de la bienheureuse Vierge et de son Fils dans tous les mystères. Si donc le culte du Fils comporte des manifestations toujours plus nombreuses et plus variées, ne faut-il pas, sous peine de rompre l'indissoluble lien qui unit la mère au Fils et le Fils à la mère, que celle-ci participe dans sa mesure à l'expansion du culte de Jésus-Christ ? Donc, loin de nous scandaliser de voir Marie toujours plus honorée, toujours plus aimée, ce qui devrait nous surprendre et nous paraître souverainement étrange et contre nature, ce serait un recul ou même un arrêt définitif dans les hommages rendus par les chrétiens à cette Vierge, leur mère et la Mère de leur Dieu. Au reste, pour le dire encore, l'antique adage, *non nova sed nove*, reste sauf dans cet épanouissement successif de filiale dévotion : ce que nous croyons de Marie, ce que nous honorons en Marie, c'est cela même, et rien de plus ni de moins, que nos pères dans la foi croyaient et vénéraient, dès la première origine de l'Église, la maternité divine et la maternité de grâce, la Mère du Dieu Sauveur et la Médiatrice du salut.